


ÉCO'systèmes

En route vers la transition écologique et solidaire

ZÉRO DÉCHET p. 24-25

Les familles ont relevé le défi

MOBILITÉ p. 26

Les bons réflexes à vélo

VITICULTURE p. 27

Rémi Dumas

AGROÉCOLOGIE p. 28-29

L'olive : l'or jaune des garrigues

INONDATIONS p. 30-31

Prévenir pour ne pas subir

© C. Ruiz

Zéro déchet

Les familles ont relevé le défi

Depuis juin, trente familles ont choisi de se lancer dans le Défi famille Zéro déchet, initié par la Métropole et l'association Montpellier Zéro déchet, pour montrer qu'il est possible de réduire ses déchets au quotidien avec des gestes simples. Une expérience de six mois que trois d'entre elles relatent à mi-parcours.



© F. Damerdjij

MONTPELLIER

Cécile, Laurent et leurs filles

« Je fabrique la lessive une fois par mois, ça prend un quart d'heure, pour 40 euros environ par an, c'est une grande satisfaction. Ce défi est vraiment intéressant. Avec l'appli mise à notre disposition, on échange avec les autres familles en se donnant des astuces, des conseils, des recettes, en parlant de nos expériences. »

GRABELS

Vérane, Céline, leurs fils et leur fille

« Maintenant, quand on jette quelque chose, on se pose toujours la question : comment je le trie, où je le mets ? Au quotidien, on cuisine en évitant de gaspiller, on composte les épluchures, on achète en vrac et on limite les emballages. On donne ou échange les habits, les jouets, les livres pour leur offrir une seconde vie. Cela ne demande finalement pas plus d'efforts. »



© F. Damerdjij



© C. Ruiz

SAINT-GEORGES D'ORQUES

Marie, Morgan et leurs enfants

« On a bien réduit nos déchets, notamment le plastique qu'on a choisi de peser à part. Les pesées régulières, c'est génial pour la prise de conscience, car il n'y a alors plus de retour en arrière possible. Surtout quand on sait ce que devient le plastique dans la nature. On y pense dès qu'on met quelque chose dans la poubelle... »

montpellier3m.fr

Les bons réflexes à vélo



Le Code de la route ne s'adresse pas qu'aux automobilistes. Afin de garantir la sécurité de tous, à vélo ou trottinette, chacun doit respecter les règles. Rappel de huit bons comportements à adopter pour un partage apaisé de la ville.



1 Emprunter les aménagements cyclables

Ne circulez pas sur les trottoirs, ils sont réservés aux piétons (seuls les moins de huit ans sont autorisés à les emprunter). En l'absence de piste, roulez sur le côté droit de la chaussée (à un mètre minimum des voitures stationnées) et en zone 30 km/h (la règle depuis le 1^{er} août à Montpellier), dans les deux sens (lorsque les conditions de sécurité sont respectées et permises par un panneau et ou un marquage qui l'indique).



2 Priorité aux piétons

Le non-respect de la priorité de passage à l'égard des piétons est une infraction passible d'une amende de 135 euros. Sur une aire piétonne, le cycliste roule au pas sans gêner les piétons, en gardant une distance rassurante pour eux.



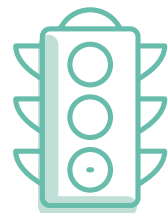
3 Le casque sauve des vies

Obligatoire pour les moins de 12 ans, il est recommandé pour les adolescents et adultes, d'autant plus à vélo ou en trottinette électrique.



4 Être visible

Phares, bandes réfléchissantes, sonnette, gilet rétro-réfléchissant... Ce dernier est obligatoire pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.



5 Respecter le code de la route

Respectez les limitations de vitesse, les feux de signalisation, les stop, les cédez-le-passage, l'interdiction de franchissement d'une ligne blanche...



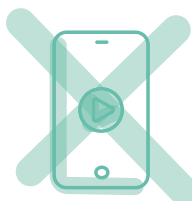
6 Connaître les panneaux

Les panneaux de cédez-le-passage-cycliste au feu autorisent le franchissement de l'intersection en cédant le passage aux piétons et aux véhicules qui bénéficient du feu vert.



7 Attention aux angles morts

Attention aux angles morts des véhicules, notamment les bus et camions. Avant de tourner, regardez toujours à gauche et derrière. Tendez le bras pour indiquer votre intention de changer de direction.



8 Pas d'audio à vélo

Il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son (écouteurs, oreillettes, casque audio...). L'usage du téléphone est également interdit.

Viticulteur Rémi Dumas



À 30 ans, il cultive ses vignes à Saint-Geniès-des-Mourgues, défend ses idées et prend le temps de vivre. Rencontre avec un jeune homme impliqué.

Que cultivez-vous sur vos 40 hectares ?

J'ai dix cépages différents en rouge et blanc. Cette année, j'ai planté du Marselan, une variété qui résiste mieux à la sécheresse. Je suis adhérent à la cave coopérative Les Coteaux de Montpellier à laquelle je livre 3 000 hectolitres par an. J'adapte ma production en fonction de la demande. Ce n'est pas évident car il faut compter trois ans, après plantation, pour récolter. Or le marché change rapidement.

Vous êtes secrétaire national adjoint des Jeunes Agriculteurs. Pourquoi vous impliquez-vous dans l'action syndicale ?

Avant tout pour valoriser notre métier qui est mal connu, le défendre et le promouvoir. La crise sanitaire a révélé l'importance de l'autonomie agricole. Paysan est un métier d'avenir. Je suis également impliqué au conseil d'administration de la cave coopérative. J'aime la notion d'entraide collective. Je prône le dialogue car c'est la base de toute évolution positive.

Vous avez repris l'exploitation à l'âge de 23 ans. C'était écrit ?

Je suis issu d'une famille de viticulteurs depuis plusieurs générations. Au début, je me suis orienté vers la photographie, mais je sais à présent que c'est la vigne qui m'intéresse. J'ai une vie qui me convient et, tant que je pourrai vivre de ce métier, je le ferai. À la différence de leurs aînés, les jeunes viticulteurs s'autorisent à ne pas consacrer uniquement leurs journées à la vigne. Pour ma part, je sors, je passe du temps avec ma famille, mes amis et je suis investi au club taurin de Saint-Geniès. Gardien dans un élevage, je monte régulièrement à cheval.

Sur votre exploitation, vous veillez à garantir des pratiques raisonnées. Pourquoi ?

Par philosophie et par bon sens. J'utilise des techniques naturelles pour éloigner les nuisibles qui s'attaquent aux souches. J'évite ainsi trois insecticides par an. Mais je ne m'interdis pas d'en utiliser quand cela est nécessaire, tout est une affaire de mesure. Je n'ai aucun intérêt à empoisonner mon raisin. Le tournant environnemental est déjà pris, mais l'image du paysan pollueur à la vie dure, c'est injuste.

Je travaille avec du vivant. Un métier difficile et passionnant. Aucune journée ne se ressemble, j'adapte mon quotidien aux saisons

L'olive : l'or jaune des garrigues

Cultivé depuis l'Antiquité sur l'ensemble des rives de la Méditerranée, l'olivier est symbole de longévité, de puissance et de paix. Dans leur nouveau restaurant, les frères Pourcel ont choisi l'huile de Pignan. Un produit de grande qualité à découvrir entre autres à la Fête de l'olive, le 10 octobre, dans le parc du château à Pignan.



© C. Ruiz



Autrefois la production d'olive était couplée à celles de la vigne, des céréales, légumineuses et autres légumes. Si le Gard a su maintenir une filière oléicole importante, l'Hérault ne compte que deux coopératives oléicoles : Pignan et Clermont-Hérault. La production est aujourd'hui majoritairement issue des arbres de particuliers amateurs. Il existe près de 2 000 variétés dans le monde et 400 en France. Certaines ne produisent que des olives de table, d'autres sont exclusivement destinées à la production d'huile, et quelques-unes sont appropriées aux deux.



© Thomas Fajardo-Etienne



© L. Piliot



Seule coopérative oléicole de la métropole, Le Moulin de Pignan a emménagé dans de nouveaux locaux au printemps. Le moulin avait périclité dans les années 50. Il a pu être relancé grâce à sa fusion avec la coopérative de Villevielle (Gard) en 2016. À Pignan, les 600 coopérateurs sont surtout des particuliers qui apportent la production de leurs quelques arbres. De mi-octobre à mi-décembre, c'est le temps de la trituration, opération de transformation du fruit en huile. Il est alors possible de visiter le moulin.

olicoop.fr ou coipignan.fr



Les huiles de Pignan sont en vente sur place. Douce, fruitée ou ardente, il y en a pour tous les goûts : l'exclusive rougette de Pignan, la verdale de l'Hérault, la picholine, l'olivière, la bouteillan, l'aglandau ou la lucques... et la cuvée *Les inédites* multi-variétale. Une large sélection de produits locaux de bouche ou objets en bois d'olivier sont en vente à la boutique.

1939

Date de création du moulin de Pignan qui est aussi le nom de la nouvelle huile aux arômes d'antan, confectionnée avec des olives mûrées.

Inondations : prévenir pour ne pas subir

Chaque habitant de la métropole a entendu parler des épisodes « cévenols » ou « méditerranéens » qui marquent trop souvent le territoire. La prévention, au niveau des habitants comme à l'échelle des collectivités, est le maître mot pour ne pas subir ces inondations.



Au CHU de Montpellier, la construction d'un mur de protection permet de réduire le risque d'inondation.

Beau, mais vulnérable. Composé d'une grande variété de milieux naturels, le territoire est fragile. L'activité humaine (urbanisation, aménagements, développement économique...) et les aléas climatiques le rendent particulièrement exposé aux risques majeurs comme les inondations. Chacun doit en avoir conscience et se préparer à ces situations extrêmes. Cela passe par la connaissance des bons réflexes à appliquer le jour J (voir page suivante). « Le comportement des gens doit évoluer, explique Véronique Négret, vice-présidente déléguée au littoral, à la prévention des risques majeurs, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Il est essentiel sur notre territoire de développer une culture du risque partagée. »

Faire face aux risques climatiques

À l'automne notamment, la métropole peut être soumise à des épisodes climatiques extrêmes. Provoqués par des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de la Méditerranée, ils génèrent des orages violents déclenchant des

débordements rapides des cours d'eau, des ruissellements et stagnations d'eau importants en milieu urbain. Des phénomènes de plus en plus fréquents et intenses.

Protéger les personnes et les biens

Depuis 17 ans, à travers différents Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), la Métropole a réalisé d'importants aménagements hydrauliques afin de protéger les personnes et les biens. Parmi les chantiers en cours, celui de la protection du CHU de Montpellier, exposé aux débordements du Font d'Aurelle et celui de la gestion des crues sur la basse vallée de la Mosson, à Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone. La prévention des inondations passe également par l'entretien régulier des cours d'eau, l'actualisation permanente de la connaissance du risque d'inondation, sa prise en compte dans les projets urbains et d'infrastructures, l'adoption de nouvelles règles de construction prévues dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ou encore la préparation à la gestion de la crise.

6

MILLIONS D'EUROS

C'est le montant des travaux entrepris pour éviter les inondations du CHU de Montpellier, particulièrement vulnérable. Une inondation majeure mettrait hors d'usage des services hospitaliers pendant plusieurs mois. Ces travaux sont financés dans le cadre du Plan de relance national.



Véronique Négret vice-présidente déléguée au littoral, à la prévention des risques majeurs, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, maire de Villeneuve-lès-Maguelone

Prévenir, agir, alerter. Face aux risques, notre stratégie est aujourd'hui avant tout d'anticiper. Construire différemment, entretenir les cours d'eau, adopter les bons gestes... Chacun a un rôle à jouer

En cas d'alerte, respectez les consignes



RESPECTEZ LES CONSIGNES des autorités diffusées dans les médias (France Bleu Hérault 100.6 ou 101.1 Mhz)



Reportez vos déplacements et **PRIVILÉGIEZ LE TÉLÉTRAVAIL**



NE VOUS ENGAGEZ PAS dans une zone inondée en voiture ou à pied



N'ALLEZ PAS chercher les véhicules stationnés **DANS LES PARKINGS SOUTERRAINS**



N'ALLEZ PAS chercher les enfants **À L'ÉCOLE**



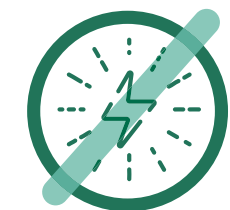
PENSEZ AUX PERSONNES proches les plus **VULNÉRABLES**



ABRITEZ-VOUS À L'ÉTAGE d'un bâtiment



NE TÉLÉPHONEZ QU'EN CAS D'URGENCE pour ne pas encombrer les lignes



COUPEZ LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ si nécessaire

Les numéros utiles

URGENCE
112

POMPIERS
18

SAMU
15

POLICE SECOURS
17